

Together for humanity  
Ensemble pour l'humanité  
Juntos por la humanidad  
معاً من أجل الإنسانية



30IC/07  
Original : anglais

**XXX<sup>e</sup> CONFÉRENCE INTERNATIONALE  
DE LA CROIX-ROUGE ET DU CROISSANT-ROUGE**

Genève, Suisse,  
26-30 novembre 2007

**DESCRIPTIFS SOMMAIRES DES ÉVÉNEMENTS  
ORGANISÉS LORS DE LA XXX<sup>e</sup> CONFÉRENCE  
INTERNATIONALE**

**Résumés préparés par les  
organiseurs des événements**

Genève, 13 novembre 2007



## XXX<sup>e</sup> Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

### Événement : DIH et reportage de guerre / Sécurité du personnel des médias

Date et lieu : lundi 26 novembre 2007, 10 h 00 – 12 h 00, CCV, salle A

#### I. Organisateur

Comité international de la Croix-Rouge (CICR)

#### II. Brève description de la (des) question(s) à présenter et à examiner / liens avec les objectifs de la Conférence

L'événement vise à informer les participants de la Conférence et à discuter avec ceux d'entre eux qui s'intéressent à la question sur la manière dont le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge peut contribuer à améliorer la sécurité du personnel des médias et comment le DIH peut devenir un élément plus fort dans le reportage de guerre. Parmi les principaux thèmes possibles de discussion, on peut relever :

- la formation du personnel des médias en matière de sécurité (formation et équipement pour les premiers secours, formation en matière de sécurité, sensibilisation aux risques, règles de sécurité, etc.) ;
- la gestion du stress et des traumatismes par le personnel des médias (formation à la gestion du stress et des traumatismes pour les professionnels des médias, soutien au personnel sur le terrain, etc.) ;
- les dispositions du DIH et les modalités d'amélioration de leur mise en œuvre sur le terrain (mise en œuvre nationale, formation des forces armées et de sécurité, procédures opérationnelles normalisées et meilleures pratiques, acteurs non étatiques, lutte contre l'impunité, etc.) ;
- DIH et reportage de guerre (DIH pour les journalistes et rédacteurs qui couvrent les conflits armés).

#### III. Intervenants/orateurs

Président et/ou modérateur : M. Yves Daccord, directeur de la communication du CICR

Autres intervenants (experts, orateurs) :

M. Knut Doermann, chef adjoint de la Division juridique du CICR (présentation des règles du DIH sur la protection des journalistes dans les conflits armés)

Dr Eric Bernes, spécialiste en premiers secours, CICR (présentation de la formation Croix-Rouge/Croissant-Rouge aux premiers secours pour le personnel des médias)

Mme Renée Monin Zellweger, chef adjoint de la Division de la protection du CICR (présentation de la « hotline » du CICR pour le personnel des médias en mission périlleuse)

Mme Antonella Notari, chef de projet, CICR (apporte son concours sur toutes les questions susmentionnées, contribue à l'élaboration des notes de presse et des formulaires d'engagement pour les Sociétés nationales et les États, et rend compte des résultats de l'événement)

#### IV. Langues

Anglais, français

## XXX<sup>e</sup> Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

**Événement : Protection des civils dans la guerre aérienne : élaboration d'un manuel sur le DIH applicable à la guerre aérienne et à la guerre des missiles**

**Date et lieu : mardi 27 novembre 2007 13 h 00 – 14 h 30, CCV, salle A**

### **I. Organismes**

Département fédéral des Affaires étrangères, Suisse

Programme de l'Université de Harvard sur les politiques humanitaires et la recherche sur les conflits

### **II. Brève description de la (des) question(s) à présenter et à examiner / liens avec les objectifs de la Conférence**

En réponse aux développements tactiques et stratégiques extraordinaires survenus dans le domaine de la technologie aérienne et des missiles, le Programme sur les politiques humanitaires et la recherche sur les conflits de l'Université de Harvard a lancé un projet international d'experts pour codifier le droit international humanitaire applicable à la guerre aérienne et à la guerre des missiles. Le projet se fonde sur les modèles existants de codification juridique, notamment sur le *Manuel de San Remo sur le droit international applicable aux conflits armés sur mer*, publié par l'Institut international de droit humanitaire en 1995. Dans sa phase finale, le projet de droit international humanitaire applicable à la guerre aérienne et à la guerre des missiles vise à produire un manuel et des commentaires réaffirmant le droit international coutumier qui régit la guerre aérienne et la guerre des missiles. Le Programme sur les politiques humanitaires et la recherche sur les conflits se félicite de la participation, à cette séance, de conseillers juridiques, de responsables politiques et de praticiens à une discussion sur l'histoire du projet, sa méthodologie, et les thèmes juridiques abordés dans le projet de manuel.

### **III. Intervenants/orateurs**

Prof. Claude Bruderlein et Prof. Yoram Dinstein, coprésidents

### **IV. Langue**

Anglais

## XXX<sup>e</sup> Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

**Événement : Le respect du droit dans les conflits armés et la nouvelle Académie de droit international humanitaire et de droits humains à Genève**

**Date et lieu : mardi 27 novembre 13 h 00 – 14 h 30, CCV, salle B**

### **I. Organisateur**

Académie de droit international humanitaire et de droits humains à Genève

### **II. Brève description de la (des) question(s) à présenter et à examiner / liens avec les objectifs de la Conférence**

L'Académie de droit international humanitaire et de droits humains à Genève (anciennement Centre universitaire de droit international humanitaire - CUDIH) a lancé un projet de recherche sur la primauté du droit dans les conflits armés (RULAC- *Rule of Law in Armed Conflicts Project*) qui vise à établir une base de données mondiale en ligne sur la mise en œuvre du droit international dans les situations de conflit armé. L'Académie mettra en ligne une cartographie par pays du droit international applicable et un aperçu de la mise en œuvre des obligations juridiques en temps de paix, pendant le conflit et à la fin des hostilités.

L'événement proposé vise à présenter la nouvelle Académie et à informer les Gouvernements et les Sociétés nationales du projet RULAC, qui pourrait servir à comparer les législations nationales sur certaines questions et à disposer d'un accès rapide à des documents juridiques importants relatifs à un pays donné impliqué dans un conflit armé. Cet événement est lié aux objectifs de la Conférence dans la mesure où il permet d'acquérir une meilleure connaissance du droit applicable dans les situations de conflit armé.

### **III. Intervenants/orateurs**

Président et/ou modérateur : Prof. Andrew Clapham, directeur, Académie de droit international humanitaire et de droits humains à Genève (ci-après Académie de Genève)

Autres intervenants (experts, orateurs) :

M. Vincent Chetail, directeur de recherche, Académie de Genève  
Mme Annyssa Bellal, chercheuse principale, Académie de Genève  
M. Stuart Maslen, chercheur, Académie de Genève  
Mme Sharon Weill, chercheuse, Académie de Genève  
M. Gilles Giacca, chercheur, Académie de Genève  
M. Ernesto Acebal, webmestre, Académie de Genève

### **IV. Langue**

Anglais

**XXX<sup>e</sup> Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge****Événement : Droit international humanitaire et genre**

**Date et lieu : mardi 27 novembre 13 h 00 – 14 h 30, CICG, salle 15**

**I. Organisateur**

Gouvernement de Suède

**II. Brève description de la (des) question(s) à présenter et à examiner / liens avec les objectifs de la Conférence**

Au cours des 15 dernières années, les questions relatives aux femmes et à la guerre ont été traitées dans le cadre de divers forums. Par contre, la question d'une démarche réellement soucieuse de l'équité entre les sexes dans le domaine du droit international humanitaire a été peu examinée. Lorsque sont abordées les questions d'équité entre les sexes, elles sont surtout ramenées au point de vue des femmes, aussi une perspective plus « neutre » de l'équité entre les sexes fait souvent défaut.

Les questions majeures sont les suivantes :

- Peut-on interpréter le DIH dans une perspective d'équité entre les sexes réellement neutre ?
- Qu'est-ce que cela impliquerait ?
- Que peut-on gagner ou perdre sous l'angle de la protection des civils et des combattants ?
- Est-ce réalisable ?
- Est-ce souhaitable ?

L'examen du DIH dans une telle perspective n'est pas sans prêter à controverse, ce qui pourrait signifier que le «schéma de protection» existant pourrait être modifié. Cela mérite cependant une discussion. Les hommes ne sont plus seuls à participer de nos jours aux conflits armés, un nombre toujours plus grand de femmes s'engagent dans les hostilités (notamment dans les conflits armés non internationaux). Parallèlement, de plus en plus d'hommes assument la responsabilité des enfants et des personnes âgées.

La réunion d'experts était constituée de quatre ateliers : participation dans les conflits armés internationaux et non internationaux, méthodes de guerre, moyens de guerre, et aspects spéciaux, notamment personnes protégées, responsabilité de protéger, prisonniers de guerre, détenus, résolution 1325 (2000) des Nations Unies et établissement des faits.

Cet événement présentera les conclusions d'une réunion d'experts sur le DIH et l'équité entre les sexes qui s'est tenue à Stockholm les 4 et 5 octobre 2007.

**III. Intervenants/orateurs**

M. Bosse Hedberg, directeur général adjoint, directeur du département du droit international, des droits humains et du droit des traités, ministère suédois des Affaires étrangères

Mme Marie Jacobsson, conseillère juridique principale en droit international, ministère suédois des Affaires étrangères

Prof. Elzbieta Mikos Skuza, Pologne, Université de Varsovie, membre de la Commission internationale d'établissement des faits

Mme Cecilia Hellman, conseillère juridique, Collège suédois de défense nationale

**VI. Langue**

Anglais

**XXX<sup>e</sup> Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge**

**Événement : Lancement d'un livre : *Tuer des civils, méthode, folie et moralité dans la guerre***

**Date et lieu : mardi 27 novembre 13 h 00 – 14 h 30, CICG, salle 18**

**I. Organismes**

Mission permanente du Canada et Centre pour le dialogue humanitaire

**II. Brève description de la (des) question(s) à présenter et à examiner / liens avec les objectifs de la Conférence**

L'ouvrage *Tuer des civils* porte sur les défis à relever pour préserver la vie et la dignité humaines dans les conflits armés.

Il traite de la souffrance des civils pendant la guerre et des motifs qui la sous-tendent. Il analyse les principales idéologies anti-civils et examine en profondeur les raisons et les arguments en faveur de la réduction de la violence humaine dans les conflits armés.

**III. Intervenants/orateurs****Intervenants (experts, orateurs) :**

M. Hugo Slim, auteur

S. E. M. Marius Grinius, ambassadeur, représentant permanent du Canada auprès des Nations Unies à Genève

**IV. Langues**

Anglais, français

## XXX<sup>e</sup> Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

**Événement : Renforcement du respect du droit international humanitaire : recherche de sanctions et action des commissions nationales de DIH**

**Date et lieu : mardi 27 novembre 13 h 00 – 14 h 30, CICG, salles 5 et 6**

### I. Organismes

Comité international de la Croix-Rouge, en coopération avec des commissions nationales de droit international humanitaire

### II. Brève description de la (des) question(s) à présenter et à examiner / liens avec les objectifs de la Conférence

Les États ont de plus en plus tendance à mettre en œuvre les obligations qui leur incombent de mener des enquêtes et d'engager des poursuites, en vertu du principe de la compétence universelle, à l'encontre des auteurs d'infractions graves commises en relation avec les conflits armés, et de coopérer avec les juridictions internationales et la Cour pénale internationale. L'événement susmentionné permettra un échange d'informations sur le degré d'universalité atteint par les instruments de droit international humanitaire qui prévoient la répression des crimes de guerre et d'autres violations graves du DIH, un partage de pratiques éprouvées sur les questions relatives à la mise en œuvre de ces instruments à l'échelon national, une discussion des tendances aux niveaux national, régional et universel, et l'examen des obstacles et défis persistants.

Au cours des dernières années, les commissions nationales de droit international humanitaire ont contribué de manière significative à la réforme des systèmes de justice pénale afin de créer les conditions nécessaires pour traduire en justice et punir les auteurs de crimes de guerre, et incorporer dans le droit interne les dispositions pertinentes du Statut de Rome de la Cour pénale internationale. Agissant comme catalyseur pour les consultations entre les autorités concernées au niveau national, les commissions nationales ont souvent joué un rôle central en dispensant aux ministères des conseils techniques et des recommandations sur les projets de loi.

Les commissions nationales devraient être encouragées à poursuivre leurs travaux visant à promouvoir et à incorporer les dispositions du droit international dans ce domaine au niveau national, et à développer davantage la coopération et l'échange d'expériences aux niveaux régional et mondial. Cet événement offrira un aperçu des expériences pratiques des commissions nationales en matière de promotion et de développement du droit interne afin de mettre en œuvre le droit international pour réprimer les crimes de guerre et autres violations graves du droit international humanitaire.

L'événement offrira aussi l'occasion d'examiner les questions présentant un intérêt commun, notamment le rôle des sanctions pour parvenir à un plus grand respect du droit international humanitaire. Les caractéristiques des sanctions et l'environnement dans lequel leur application devient nécessaire feront l'objet d'exposés et de discussions. L'événement constituera un forum utile pour mettre en commun et expérimenter avec les participants les conclusions préliminaires du groupe interrégional d'experts du CICR sur les sanctions, qui s'est réuni il y a quelques semaines.

### III. Programme

13 h 00 -13 h 15 Allocution de bienvenue (Yves Sandoz, membre du Comité, CICR)



Introduction et principales questions (María Teresa Dutli, chef des services consultatifs du CICR en DIH)

13 h15-14 h 00 Exposés

Mettre un terme à l'impunité : la justice pénale internationale en action (Juge Erkki Kourula, Cour pénale internationale, La Haye)

Assurer la participation des commissions nationales de DIH dans la lutte contre l'impunité pour les crimes de guerre : quelques propositions (Ambassadeur Laura Thompson Chacón, représentante permanente de Costa Rica à Genève, représentante de la Commission nationale costaricienne de droit international humanitaire)

Rôle des sanctions pour parvenir à un plus grand respect et une meilleure application du DIH (Xavier Philippe, professeur de droit public, université d'Aix-Marseille III (France))

14 h 00-14 h 30 Forum public et discussion

#### **IV. Langues**

Anglais, espagnol, français

**XXX<sup>e</sup> Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge****Événement : Développement humain et changement climatique**

**Date et lieu : mardi 27 novembre 13 h 15 – 14 h 30, CCV, salle C**

**I. Organismes**

Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et Centre d'étude Croix-Rouge/Croissant-Rouge sur le changement climatique de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

**II. Brève description de la (des) question(s) à présenter et à examiner / liens avec les objectifs de la Conférence**

Sous le titre «Développement humain et changement climatique», le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et le Centre d'étude Croix-Rouge/Croissant-Rouge sur le changement climatique de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

- examineront le changement climatique sous l'angle du développement humain,
- feront part de leurs réflexions sur les conséquences d'ordre humanitaire du changement climatique, et
- échangeront leurs vues sur le rôle que chaque secteur (gouvernements, système des Nations Unies, organisations internationales/régionales, Croix-Rouge et Croissant-Rouge) peut jouer et sur la nécessité d'une collaboration à tous les niveaux pour relever les défis et faire de l'adaptation une réalité.

Cet événement est lié à l'objectif 1 pour les questions relatives à la dégradation environnementale, y compris le changement climatique.

**III. Intervenants/orateurs**

Président et/ou modérateur : M. Ibrahim Osman, Secrétaire général adjoint, Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

Autres intervenants (experts, orateurs) :

Mme Cécile Molinier, directrice, Bureau du PNUD à Genève

Mme Madeleen Helmer, chef, Centre d'étude Croix-Rouge/Croissant-Rouge sur le changement climatique, Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

**IV. Langue**

Anglais

## XXX<sup>e</sup> Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

**Événement : Inciter les acteurs non étatiques armés à respecter le droit international humanitaire**

**Date et lieu : mercredi 28 novembre 13 h 00 – 14 h 30, CCV, salle A**

### **I. Organisateur**

Appel de Genève

### **II. Brève description de la (des) question(s) à présenter et à examiner / liens avec les objectifs de la Conférence**

La question des défis humanitaires figure à l'ordre du jour de la Conférence.

L'événement de l'Appel de Genève portera principalement sur le respect du droit international humanitaire (DIH) par les acteurs non étatiques armés et les moyens de l'assurer.

M. Pascal Bongard, directeur de programme, Appel de Genève, présentera l'expérience et les réalisations de l'Appel de Genève s'agissant de persuader les acteurs non étatiques de s'engager à respecter les normes humanitaires, en commençant par l'interdiction des mines antipersonnel.

Le professeur Marco Sassoli fera un exposé sur le respect du droit international humanitaire par les acteurs non étatiques.

M. Jean-Claude Legrand, UNICEF Genève, présentera l'expérience pratique de l'organisation en matière de négociation avec des groupes non étatiques armés sur les questions de protection des enfants.

Enfin, Mme Elisabeth Decrey Warner, en sa qualité de présidente, tentera de faire la synthèse des approches exposées avant de donner la parole aux participants pour la discussion.

### **III. Intervenants/orateurs**

Président et/ou modérateur : Mme Elisabeth Decrey Warner

Autres intervenants (experts, orateurs) :

M. Pascal Bongard, Appel de Genève

Professeur Marco Sassoli, Université de Genève

M. Jean-Claude Legrand, UNICEF Genève

### **VI. Langue**

Anglais

**XXX<sup>e</sup> Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge****Événement : Assistance aux victimes des restes explosifs de guerre**

**Date et lieu : mercredi 28 novembre 13 h 00 – 14 h 30, CICG, salles 5 et 6**

**I. Organismes**

Missions permanentes de l'Autriche et de la Nouvelle-Zélande

**II. Brève description de la (des) question(s) à présenter et à examiner / liens avec les objectifs de la Conférence**

Au cours des dernières années, l'assistance aux victimes de mines terrestres et d'autres restes explosifs de guerre a suscité une attention toujours plus grande de la part de la communauté internationale. En 1997, la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel, connue également sous le nom de Convention d'Ottawa, a été adoptée, devenant le premier instrument de désarmement et de maîtrise des armements à inclure des dispositions spécifiques sur l'assistance aux victimes de ce système d'armements. Suivant cet exemple, le Protocole V à la Convention sur certaines armes classiques relatif aux restes explosifs de guerre, de 2003, comprenait une disposition similaire. La question de l'assistance aux victimes joue aujourd'hui un rôle capital dans le processus relatif aux munitions à dispersion. Plus récemment, la Convention de 2006 relative aux droits des personnes handicapées ajoute une dimension nouvelle puisqu'elle précise le cadre juridique et politique dans lequel l'assistance aux victimes est mise en œuvre. L'assistance aux victimes représente aussi un élément important des travaux du CICR et du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

On entend par « assistance aux victimes » un vaste phénomène qui englobe à la fois les soins médicaux d'urgence, la réhabilitation, le soutien psychologique, la réinsertion socio-économique des victimes ainsi que la collecte de données pertinentes. Les exposés pourraient porter sur les enseignements tirés dans le cadre de la Convention sur l'interdiction des mines et la Convention nouvellement adoptée relative aux droits des personnes handicapées, et offrir un aperçu d'une composante possible de l'assistance aux victimes pour le futur instrument sur les munitions à dispersion.

**III. Intervenants/orateurs :****Président et/ou modérateur :**

Président : S.E. Don Mackay, ambassadeur de Nouvelle-Zélande

Vice-président : M. Markus Reiterer, premier secrétaire, Mission permanente de l'Autriche

**Autres intervenants (experts, orateurs) :**

Liste à compléter

**VI. Langue**

Anglais

## XXXe Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

**Événement : L'établissement des faits en tant que moyen de mieux appliquer le droit international humanitaire – Questions actuelles**

**Date et lieu : mercredi 28 novembre 13 h 00 – 14 h 30, CICG, salle 15**

### **I. Organisateur**

Commission internationale humanitaire d'établissement des faits (CIHEF)

### **II. Brève description de la (des) question(s) à présenter et à examiner / liens avec les objectifs de la Conférence**

Cet événement consistera en une discussion sur la manière de conduire des missions d'établissement des faits visant à enquêter sur les faits qui peuvent constituer, ou constitueraient des violations du droit international humanitaire. Le général Satish Nambiar, à la lumière de son expérience récente dans le conflit entre Israël et le Liban, fera un exposé qui sera suivi de questions et de commentaires.

### **III. Intervenants/orateurs**

Président et/ou modérateur : Prof. Michael Bothe, président de la CIHEF et membre de la Croix-Rouge allemande

Autres intervenants (experts, orateurs) : Lieutenant général Satish Nambiar (à la retraite)

### **IV. Langues**

Anglais, français

## XXX<sup>e</sup> Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

**Événement : Croix-Rouge / Croissant-Rouge et société civile : ensemble pour construire la paix**

**Date et lieu : mercredi 28 novembre 13 h 00 – 14 h 30, CICG, salle 18**

### **I. Organismes**

Croissant-Rouge jordanien et Université McGill/MMEP (Programme de McGill en société civile et rétablissement de la paix au Moyen-Orient)

### **II. Brève description de la (des) question(s) à présenter et à examiner / liens avec les objectifs de la Conférence**

L'événement passera en revue les travaux menés au titre du Programme de McGill en société civile et rétablissement de la paix au Moyen-Orient et ses réalisations s'agissant de développer un réseau unique d'institutions universitaires et d'organisations non gouvernementales israéliennes, palestiniennes, jordaniennes et canadiennes en vue de promouvoir la paix et de renforcer le rôle de la société civile.

Malgré l'instabilité et le conflit qui prévalent dans la région, ce réseau unique non seulement s'est maintenu au cours de la dernière décennie, mais a aussi introduit résolument de nouvelles méthodes d'action sociale qui favorisent la paix et la société civile. Le programme a établi dans les trois pays neuf centres communautaires liés à des universités et gérés par des volontaires. Ces centres aident 100 000 personnes par an à bénéficier de prestations sociales, à créer de nouvelles organisations, et à développer des partenariats au-delà des frontières pour promouvoir une culture régionale fondée sur des droits. Le programme sera examiné et un film sera présenté.

### **III. Intervenants/orateurs**

Président et/ou modérateur : Prof. Jim Torczyner, Université McGill

Autres intervenants (experts, orateurs) :

Prof. Sami Al-Kilani, directeur du Centre de développement communautaire An-Najah à Naplouse

M. Talal Qdah, directeur du Centre de développement communautaire à Sweileh

Mme Barbara Epstein, directrice exécutive de Community Advocacy, Israël

### **IV. Langues**

Anglais

## **XXXe Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge**

<b>Événement : Partenariat pour la santé : le rôle de la société civile</b>
---

**Date et lieu : mercredi 28 novembre 18 h 15 – 20 h 30, CICG, salle 18**

**I. Organismes**

Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

**II. Brève description de la (des) question(s) à présenter et à examiner / liens avec les objectifs de la Conférence**

À compléter

**III. Intervenants/orateurs**

À compléter

**IV. Langues**

Anglais, espagnol, français